

Hêtraie-chênaie à jacinthe des bois



CRPF des Pays de la Loire 36, avenue de la Bouvardière 44800 Saint-Herblain Tél. 02 40 76 84 35 - www.crpf-paysdelaloire.fr - Mel : paysdeloire@crpf.fr



La hêtraie-chênaie à jacinthe des bois est un habitat assez répandu au nord ouest de la région.

Elle est présente en différentes positions topographiques, sur des sols à dominante limoneuse bien alimentés en eau.

Ce sont des peuplements mélangés de hêtre et de chênes sessile ou pédonculé. Le sousétage est généralement composé de charme et noisetier.

Reconnaître l'habitat

Les arbres

En Pays de la Loire, ce sont les chênes sessiles et/ ou pédonculés qui dominent. Ils sont généralement accompagnés par le charme en taillis.



En Pays de la Loire, les hêtres sont minoritaires.

■ La végétation herbacée

Tapis plus ou moins continu de jacinthe des bois avec taches de mélique uniflore et aspérule odorante







Les arbustes

Peu diversifiés, ils sont essentiellement composés de charme, noisetier, houx et cornouiller.



Noisetier.



Ноих.

Cornouiller sanguin.

■ Les sols

Sols bruns, ni trop lourds, ni trop légers, avec une légère tendance acide, bien alimentés en eau.

Gérer l'habitat

L'objectif de production de bois d'œuvre est parfaitement compatible avec l'objectif de protection de cet habitat.

■ Modes de gestion recommandés

Sur ces types de sol, la qualité du hêtre et des chênes est généralement bonne :

- Maintenir et favoriser le mélange des essences ; juguler le hêtre.
- Conserver les essences minoritaires et secondaires existantes.
- Favoriser la présence d'une strate arbustive (houx, noisetier, cornouillers).
- Mener une sylviculture dynamique, sans excès, avec des éclaircies suffisamment fortes pour optimiser l'éclairement au sol; attention toutefois sur les sols exposés à une remontée de nappe
- Préférer le renouvellement des peuplements par régénération naturelle.
- Dégager manuellement ou mécaniquement les taches de régénération acquise si nécessaire, en privilégiant le mélange chêne/hêtre.



Eviter La monoculture du hêtre.



- La monoculture du hêtre ; c'est un risque réel étant donné la nature de cette essence.
- Les coupes de régénération trop fortes et étendues.
- Le débardage des bois sans précautions : risques de tassement de ces sols à dominante limoneuse.

■ Les interventions à proscrire

- Les opérations de dessouchage et de gros travaux du sol
- La plantation d'essences, notamment résineuses, ne faisant pas partie du cortège floristique de l'habitat.
- L'utilisation de matériel lourd, notamment lors de la sortie des bois, qui contribuerait à la compaction de ces sols fragiles.



Proscrire tout dessouchage et gros travaux du sol.

Lien permettant l'accès aux cahiers d'habitats Natura 2000 : http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome1.pdf Code Natura 2000 : n° 9130-3 - Hêtraie-chênaie à jacinthe des bois.

Photos CRPF: D. Balay, P. Blanchard, S. Gaudin - IDF: C. Gauberville.











